

Neuilly-sur-Seine, le 20 décembre 2013



NEUILLY-SUR-SEINE

Le Maire

**QUARTIER ILE DE LA JATTE
COMPTE-RENDU DE LA VISITE DU MAIRE
DU SAMEDI 30 NOVEMBRE 2013**

Afin d'être au plus près des attentes locales et des besoins particuliers de chaque quartier, j'ai souhaité, dès ma prise de fonction, aller régulièrement à votre rencontre.

J'ai ainsi entrepris une nouvelle visite du quartier Ile de la Jatte le samedi 30 novembre 2013 de manière à faire le point, avec vous, sur les sujets qui vous préoccupent et d'échanger autour des projets de la commune.

Ce rendez-vous m'a ainsi permis de dialoguer avec de nombreux habitants sur différentes problématiques communes à l'ensemble des quartiers de la Ville ou plus spécifiques au vôtre.

PROBLEMATIQUES GENERALES

↳ VIDEOPROTECTION

La mise en service des 26 premières caméras est intervenue au cours du mois de février 2012 ; 9 nouvelles seront prochainement installées. Celles-ci sont implantées autour des points d'entrées/sorties de Neuilly ainsi que dans les principales zones de passage, notamment commerçantes et scolaires. Une caméra a ainsi été installée dans votre quartier. Ce dispositif est opérationnel 24h/24 et 7J/7, avec un relais de la Police Municipale assuré par la Police Nationale.

↳ MENDICITE

Plusieurs d'entre vous m'ont fait part de leurs préoccupations suite à la recrudescence, autour des commerces, d'une mendicité issue d'Europe centrale. Nous ne disposons pas des leviers juridiques pour éviter cette évolution qui touche dorénavant toutes les villes. J'ai néanmoins pris un arrêté anti-mendicité autour des distributeurs automatiques de billets, mobilisé les équipes des Polices Municipale et Nationale pour une surveillance accrue et ajouté des moyens de vidéoprotection. Je vous invite, par ailleurs, à signaler aux équipes de la Police Municipale toute manifestation d'agressivité que vous pourriez constater (01.55.62.62.20 de 6h30 à 22h du lundi au vendredi et de 9h à 19h les week-ends et jours fériés).

↳ SECURITE DES IMMEUBLES

Ancien cadre de la Police Nationale, Monsieur Thion, chargé de mission à la Mairie, est en mesure d'évaluer, à titre gracieux, les problèmes de sécurité que vous rencontrez en procédant à un audit de votre immeuble. Il suffit pour cela que le président de votre copropriété lui adresse une demande en le contactant aux coordonnées suivantes : lionel.thion@ville-neuillysurseine.fr / 06.88.85.87.62. Afin de compléter votre information en matière de sécurité, il peut également venir prodiguer, dans la première partie de l'assemblée générale de votre copropriété, des conseils préventifs pour dissuader et freiner d'éventuels malfaiteurs.

PROBLEMATIQUES SPECIFIQUES AU QUARTIER ILE DE LA JATTE

↳ **STADE MONCLAR**

Les travaux de réfection des équipements du stade Monclar (piste d'athlétisme, gazon synthétique, déplacement de l'aire de saut en longueur etc.) ont été réalisés cet été.

A cette occasion une aire de golf est dorénavant en accès libre tout au long de l'année sur simple présentation de la carte Neuilly Golf ou de la carte Pass'Sport délivrée gratuitement par la direction des sports de la Ville.

L'aire de jeu est dotée d'un practice amovible de 1.100 m², avec 8 postes découverts (éclairés en hiver, sur tapis). La zone d'entraînement au petit jeu comprend un bunker et un putting green en synthétique pour perfectionner son putt.

Retrouvez les horaires d'ouverture et tarifs sur le site Internet de la Ville : www.neuillysurseine.fr/équipements-sportifs

↳ **PROJET IMMOBILIER BINEAU**

Les travaux du programme immobilier boulevard Bineau avancent ; la livraison de celui-ci aura lieu au 1^{er} semestre 2015.

Concernant les futurs commerces, l'enquête sur les besoins du quartier, réalisée par l'ADRIJ, et l'enquête de commercialité, réalisée par la Ville, convergent. Celles-ci ont été remises au bailleur France Habitation qui devrait faire part de ses propositions cet été. Pour rappel, un local municipal et cinq commerces sont prévus, en complément de la pharmacie et du Franprix existants.

Une réunion de suivi de chantier, avec les riverains, sera par ailleurs organisée en début d'année de manière à faire un point détaillé sur les travaux réalisés et à venir.

↳ **TERRAIN « QUAI DU BLUES »**

Le permis de construire, délivré il y a plusieurs années, a été mis à jour. La phase de construction de ce projet d'appartement haut de gamme, est dorénavant enclenchée et devrait débuter début 2014.

Le plan d'installation de chantier sera examiné avec la plus grande attention par les services de la Ville.

Cette rencontre nous a permis d'aborder de façon constructive des dossiers importants intéressant une grande majorité de Neuilléens résidant dans le quartier Ile de la Jatte. Je tiens à préciser que seules les problématiques générales sont consignées dans ce compte-rendu mais que l'ensemble des points soulevés lors de cette visite ont été transmis aux différents services concernés. Soyez donc certains que ces derniers assureront un suivi tout particulier des dossiers évoqués le 30 novembre.

Je reste à votre disposition et à votre écoute pour continuer à améliorer la vie du quartier.

Jean-Christophe FROMANTIN
Député des Hauts-de-Seine

INFORMATION A L'ATTENTION DES PRESIDENTS DE COPROPRIETE

Si vous souhaitez recevoir la newsletter « Lettre aux responsables de copropriété » remplissez le formulaire prévu à cet effet sur le site de la Ville www.neuillysurseine.fr/coproprietes